

Bulletin de l'académie de Besançon

Analyses & résultats statistiques

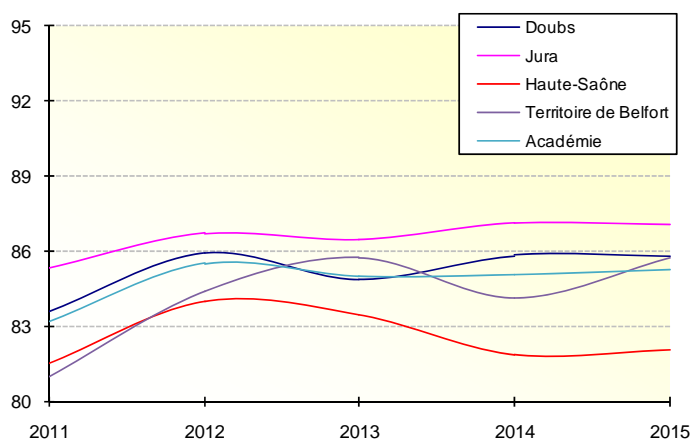
85,3% des candidats ont obtenu le diplôme du brevet

Aux épreuves du DNB de 2015, 14 813 candidats se sont inscrits dans l'académie de Besançon tous statuts (scolaires ou non) confondus.

14 600 élèves (98,6%) étaient présents et 12 449 ont été admis, soit un taux de réussite de 85,3%. Cette année, le taux de réussite au brevet reste stable comparé à l'an dernier.

Stabilité du taux de réussite

Evolution du taux de réussite
ensemble des 2 séries



Source : Rectorat – Base OCEAN¹

Dans l'ensemble les taux de réussite restent stables. Seul le Territoire de Belfort tire son épingle du jeu en marquant une évolution de 1,6 point. Son taux de réussite passe de 84,1% en 2014 à 85,8% en 2015.

Après une baisse de 1,6 point en 2014, le taux de réussite de la Haute-Saône augmente légèrement mais reste sous le seuil académique avec 82,1%, soit 3,2 points en dessous de la moyenne.

Les trois autres départements ont un taux de réussite supérieur à celui de l'académie (85,3%) : avec 85,8% pour le Doubs, 87% pour le Jura et 85,8% pour le Territoire de Belfort soit +0,5 point, +1,7 point et +0,5 point en plus par rapport à l'académie.

Le taux de réussite de la série générale augmente

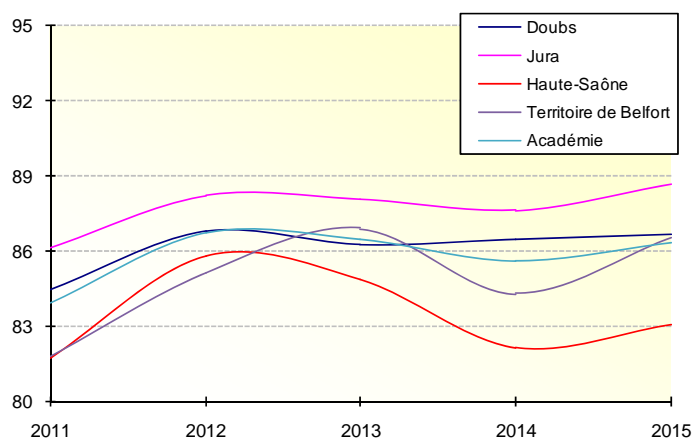
A la session 2015, ce sont 13 116 candidats qui se sont présentés aux épreuves de la série générale du DNB, soit 355 candidats supplémentaires.

Cette série compte 11 328 admis, soit un taux de réussite de 86,4%, en hausse de 0,8 point par rapport à la session 2014.

Après une chute en 2014 (-2,6 points), le Territoire de Belfort marque une forte augmentation de son taux de réussite et gagne 2,3 points.

Dans l'ensemble, les quatre départements restent stables ou évoluent positivement. Ainsi, le Doubs gagne 0,2 point, le Jura 1,1 point et la Haute-Saône 1 point.

Evolution du taux de réussite
Série Générale

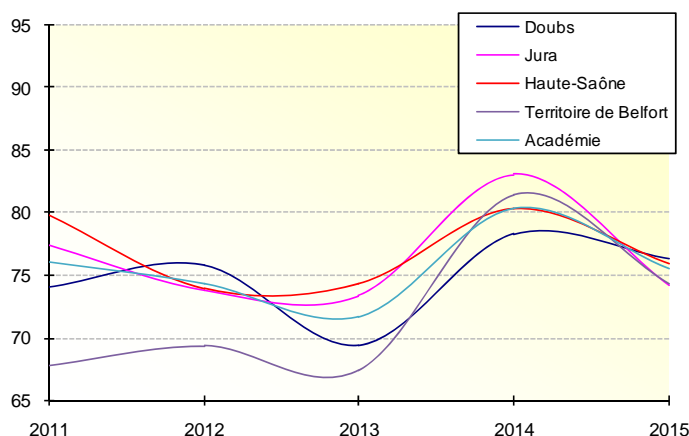


Source : Rectorat – Base OCEAN

¹ Organisation des Concours et des Examens Académiques et Nationaux

Baisse du taux de réussite pour la série professionnelle dans les quatre départements

Evolution du taux de réussite
Série Professionnelle



Source : Rectorat – Base OCEAN

Avec 143 inscriptions supplémentaires, la série professionnelle passe de 1 359 présents en 2014 à 1 484 en 2015.

Avec 1 121 candidats admis, le taux de réussite s'établit à 75,5%. Il est en baisse de 4,9 points par rapport à la session dernière où il s'établissait à 80,4%.

Dans la série professionnelle, ce sont les quatre départements qui affichent une baisse de leur taux de réussite, après une année de forte hausse en 2014.

Il convient toutefois d'interpréter ces évolutions avec prudence compte tenu du faible nombre de candidats.

Meilleure réussite pour les filles

Les garçons, qui sont plus nombreux que les filles, réussissent moins bien que ces dernières. Elles sont 88,6% (toutes séries confondues) à obtenir le DNB contre 82,1% pour les garçons. Ce sont 6,5 points de plus que les garçons.

Elles sont aussi plus nombreuses à obtenir une mention : 1 123 filles (17,7%) et 627 garçons (10,2%) pour la mention « très bien », 1 481 filles (23,4%) et 1 182 garçons (19,3%) pour la mention « bien ».

	Série générale		Série Professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des présents (%)	Taux de réussite (%)	Répartition des présents (%)	Taux de réussite (%)	Répartition des présents (%)	Taux de réussite (%)
Garçon	49,4	83,0	65,4	75,9	51,1	82,1
Fille	50,6	89,7	34,6	74,9	48,9	88,6
Ensemble	100,0	86,4	100,0	75,5	100,0	85,3

Source : Rectorat – base OCEAN

Origine sociale des lauréats

La proportion d'élèves issus d'un milieu favorisé (A ou B) est plus importante en série générale (35,8%) qu'en série professionnelle (11,1%).

De plus, les résultats des élèves « favorisés » sont meilleurs que ceux des « défavorisés ». L'écart des taux de réussite entre ces deux catégories d'élèves est plus important en série générale qu'en série professionnelle.

	Série générale		Série Professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des présents (%)	Taux de réussite (%)	Répartition des présents (%)	Taux de réussite (%)	Répartition des présents (%)	Taux de réussite (%)
Favorisée A	19,5	95,9	3,8	80,7	17,8	95,6
Favorisée B	16,3	91,6	7,3	76,5	15,4	90,8
Moyenne	28,2	87,1	26,7	80,9	28,0	86,5
Défavorisée	35,4	78,3	57,7	73,3	37,8	77,6
Non Renseignée	0,6	-	4,4	-	1,0	-
Ensemble	100,0	86,4	100,0	75,5	100,0	85,3

Source : Rectorat – base OCEAN

Mentions plus distribuées dans la série générale

Dans la série générale, 2 573 élèves issus de la catégorie favorisée A sont inscrits aux épreuves du DNB. Ce sont 2 465 d'entre eux qui ont leur diplôme, soit un taux de réussite de 95,9%.

Parmi eux, 706 obtiennent une mention « très bien » soit 26,6% des admis et 25,5% une mention « assez bien ».

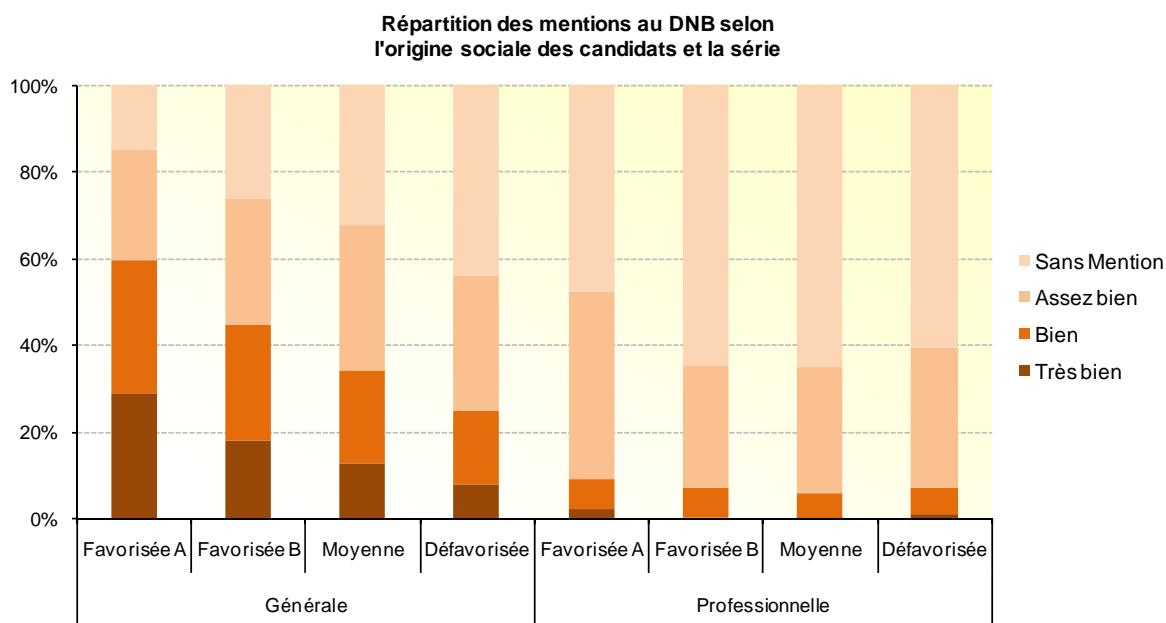
Les candidats issus de milieux défavorisés sont 4 671 inscrits dont 3 620 admis, soit un taux de réussite de 78,3%.

7,7% des admis obtiennent une mention « très bien », soit quatre fois moins que les candidats issus des milieux favorisés A. La mention « assez bien » est plus largement représentée avec 31,3% des admis.

Dans la série professionnelle, seuls 2,2% des candidats issus de la classe favorisée A obtiennent leur diplôme avec une mention « très bien » et 43,5% avec une mention « assez bien ».

Les élèves issus de la classe défavorisés sont 0,8% à avoir une mention « très bien » et 32,6% une mention « assez bien ».

Pour rappel, la mention « très bien » est obtenue avec plus de 16 de moyenne, la mention « bien » avec une moyenne comprise entre 14 et 16 et une mention « assez bien » avec une moyenne comprise entre 12 et 14.



Source : Rectorat – base OCEAN

L'origine sociale est construite à partir des professions et des catégories socioprofessionnelles :

- Favorisée A : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles et instituteurs,
- Favorisée B : professions intermédiaires (sauf professeurs des écoles et instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires,
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés,
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé), personne sans activité professionnelle.

Mariame AMRANI